

Rapport P-220 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-220 intitulée: «Pour l'installation de tables et de bancs dans les parcs».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 18 mai 2009)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-220 au Conseil administratif.